

MINISTERE DE L'INTERIEUR, DE LA  
SECURITE ET DE LA DEFENSE NATIONALE

N° 233 /PR/MISDN/DAI-P. ANNEE 1966

DIRECTION DES AFFAIRES INTERIEURES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

- VU la proclamation du 22 Décembre 1965 ;
- VU le Décret n°144/PR du 24 Décembre 1965, portant formation du Gouvernement ;
- VU le Décret n°41/PC-SGG du 16 Avril 1964 fixant la liste des emplois ou charges pour lesquels la nomination est laissée à la Discretion du Gouvernement ;
- VU la Loi n°65-20 du 23 Juin 1965, fixant les règles relatives à l'organisation générale de l'Administration Publique ;
- VU le Décret n°305/PC-CAB du 26 Août 1965 fixant les attributions des Chefs d'Arrondissement ;
- SUR la proposition du Ministre de l'Intérieur, de la Sécurité et de la Défense Nationale,

Δ E C R E T E

ARTICLE 1er.- M. CAZOTTI Théodore, Commis Auxiliaire précédemment en service à la Sous-Préfecture d'Abomey; est nommé Chef de l'Arrondissement de Djidja (Sous-Préfecture d'Abomey).

ARTICLE 2.- M. AKIBODE Stéphan, Agent de bureau précédemment en service à la Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé, est nommé Chef de l'Arrondissement de Paouignan (Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé).

ARTICLE 3.- M. AGOSSOU Christophe, Commis Auxiliaire précédemment en service à la Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé, est nommé Chef de l'Arrondissement d'Awaya (Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé).

ARTICLE 4.- M. CREPY Victor, Commis Auxiliaire précédemment en service à la Sous-Préfecture de DOGBO, est nommé Chef de l'Arrondissement de Thio (Sous-Préfecture de Dassa-Zoumé).

COTONOU, le 26 MAI 1966

Par le Président de la République  
Le Ministre de l'Intérieur de la  
Sécurité et de la Défense Nationale

Général Christophe SOGLO

Lt.-Colonel PH.AHO

VU :

Le Ministre des Finances et  
des Affaires Economiques,

N. SOGLO

AMPLIATIONS :

ORIGINAL	I	CF.	I
DAI	30	DI.	I
FORD	I	PREF.C.	I
MFPT	I	S/P.DASSA	I
MFAE	I	Ar. nd.	4
DP.	2	Intéressés	4
DGF.	5		